

Article 31 du Règlement

d'un intérêt dans un dossier de compétence purement provinciale.

Le développement soutenable est devenu un slogan à la mode. Or le développement soutenable n'est nullement plus indiqué que dans la vallée de la Carmanah en Colombie-Britannique. Malgré les prophètes de malheur, l'aménagement de cette vallée s'effectue de façon responsable, dans le respect des conditions du développement soutenable. Une réserve initiale, d'une superficie supérieure de 25 p. 100 à celle du parc Stanley, a été instituée pour préserver le peuplement ancien d'épicéa de Sitka. Le reste du bois va être coupé sur une période de 70 ans. Le reboisement occupe une place importante dans l'exploitation de cette ressource renouvelable.

La Colombie-Britannique et la société MacMillan-Bloedel sont en train d'établir un plan d'exploitation qui assure le partage de la vallée de la Carmanah. Cet accord s'est réalisé sans l'aide fédérale. Pour cette raison, je suggère au Comité de l'environnement de la Chambre des communes de ne pas s'immiscer dans un domaine de compétence provinciale, de s'occuper de ses affaires et de bien vouloir cesser de mettre son grain de sel.

* * *

LES PROGRAMMES DESTINÉS AUX AUTOCHTONES

Mme Christine Stewart (Northumberland): Madame la Présidente, le gouvernement fédéral a décidé de réduire de près de 10 millions de dollars les fonds des programmes destinés aux autochtones, ce qui aura un effet nuisible sur les autochtones de ma circonscription et du Canada.

Au cours des cinq dernières années, la population autochtone a grossi par suite de l'adoption de la loi fédérale qui a permis à beaucoup d'autochtones de reprendre leur statut d'autochtones et de revenir dans les réserves. Cependant, le gouvernement réduit maintenant les fonds nécessaires pour faire face à cette croissance accrue et il prive les autochtones des moyens de faire pression sur lui.

Le budget de cette année impose une limite de 5 p. 100 à la croissance des dépenses dans les domaines du logement, des travaux publics, de la gestion des bandes et du développement économique. Les répercussions de cette mesure se font déjà sentir à la réserve d'Alderville, dans ma circonscription, où 60 familles sont maintenant sur une liste d'attente pour obtenir une maison dans la réserve et sont forcées, en attendant, de payer des loyers exorbitants à l'extérieur des réserves et doivent même, dans certains cas, s'entasser à deux familles par loge-

ment. Limitée à 5 p. 100, la croissance des fonds retardera sur celle de la population des réserves.

Les coupes effectuées par le Secrétariat d'État s'attaquent aussi au financement de base de certains groupes autochtones, comme l'Assemblée des premières nations et l'Union des Indiens de l'Ontario qui servent de liaison entre les autochtones et Ottawa.

Le gouvernement doit tenir ses promesses et rétablir les programmes de communications et de développement social destinés aux autochtones.

* * *

[Français]

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Madame la Présidente, *Le Journal de Montréal* titrait le 24 mars dernier, et je cite:

«Décision mûrie avant le budget Wilson. . .»

Le gouvernement Bourassa avait décidé bien avant le budget Wilson, soit en date du 6 novembre 1989, de «pelleter» une partie de ses obligations et de son déficit dans la cour des municipalités.

De plus, le gouvernement Bourassa avait alors décidé de réduire, en 1990-1991, de 10 p. 100 les dépenses dans tous les ministères et organismes et de couper dans les dépenses en éducation, en enseignement supérieur, en santé et services sociaux et en sécurité du revenu (aide au logement).

C'est ce que révèle un arrêté en conseil adopté à la date précitée par le cabinet Bourassa et rendu public.

Madame la Présidente, j'espère que les libéraux et surtout les NPD ont pris connaissance de cet article du *Journal de Montréal*.

* * *

[Traduction]

LES ESSAIS DE MISSILES DE CROISIÈRE

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Madame la Présidente, comme beaucoup d'autres Canadiens, la section de Hamilton (Ontario) de Science et Paix s'oppose à ce que le gouvernement conservateur sanctionne l'essai des missiles de croisière sur le territoire canadien. Les 300 scientifiques et autres membres de Science et Paix font remarquer au gouvernement que ces essais annulent tous les efforts que le Canada peut accomplir en vue d'assurer la paix et la sécurité dans le monde.

Alors que d'autres pays du monde remettent l'épée au fourreau, le Canada entretient les vestiges de la guerre froide en participant aux essais de ces armes destructives.

Comme les membres de Science et Paix le soulignent à juste titre dans la deuxième lettre de protestation qu'ils envoient au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le Canada peut respecter ses engagements envers l'OTAN par bien d'autres moyens que sa participation aux essais des missiles de croisière. Il peut d'abord se dissocier de